

Tout savoir sur ACTIV+ Saison 2025-2026

WEBINAIRE DU 25-06-2025



caf.fr

Sommaire

Introduction

Bilan Activ+ 2024-2025

1- Modalités pour les partenaires

- Questions?

2- Modalités pour les allocataires

- Questions?



caf.fr

Introduction

- **Merci de votre présence**
- **Présentation par**
 - Olivier Suzanne Directeur de la CAF de l'aube
 - Anne Ossut, Responsable du Service Social et Aides Financières Individuelles
- **Vos interlocutrices au quotidien:**
 - Agnès Cortier, Référente Technique
 - Valérie Vanmaldergem, Référente Technique

Bilan de la saison 2024-2025

- **Baisse significative de l'utilisation des droits Activ+**
 - Malgré des relances mails et SMS auprès des allocataires
- **Un changement de modalités impactant les allocataires et les partenaires**
- **Retour tardif des conventions 2024-2025**
- **Relance d'un plan de communication en janvier 2025**

01

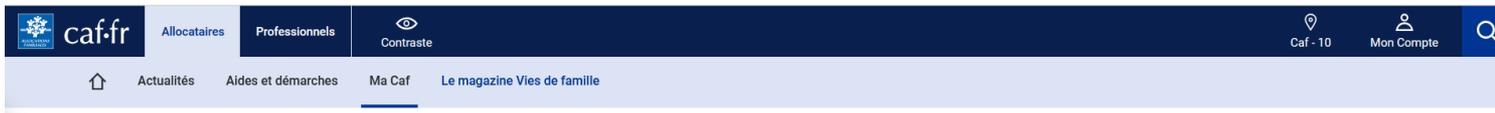
MODALITÉS « PARTENAIRES »

Plan de communication 2025-2026

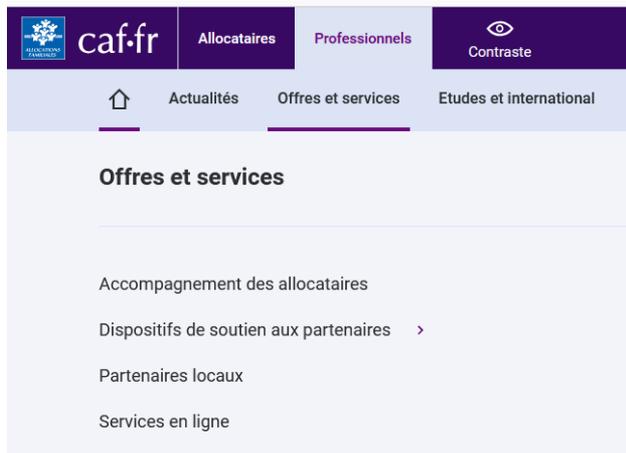
- Toutes les informations sont sur le [caf.fr](https://www.caf.fr) : réglementation, fiche de renseignement, affiche :

<https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-de-l-aube/partenaires-locaux/activ>

1



2



3

Nos dispositifs partenaires

La Caf de l'Aube développe avec vous des dispositifs qui permettent de renforcer nos partenariats au service des usagers.

[Accéder au dispositif](#)

Vacaf

La Caf de l'Aube maintient son soutien financier pour le départ en vacances des enfants et des jeunes.

[Accéder au dispositif](#)

Activ+

Pour permettre aux enfants la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs de qualité et à moindre coût.

[Accéder au dispositif](#)

Plan de communication 2025-2026

- Envoi d'une affiche à destination des partenaires associatifs et clubs et tout partenaire accueillant du public jeunes enfants: Centre de loisirs, Programme de Réussite Educative, écoles, CCAS...

Disponible également sur le caf.fr == > Espace partenaire

- Questionnaire Forms pour recueillir votre avis et suggestions



**BOUGE TON ESPRIT...
ET TON CORPS !**



**ACTIVITÉS POUR TOUS
DE 6 À 17 ANS RÉVOLU**

Sportives : Basket, handball, football, escrime, escalade...
Culturelles : Théâtre, musique, beaux-arts, peinture, chant ...
Scientifiques : Astronomie, botanique...
Loisirs : multi-activités

SI VOTRE ENFANT A UN DROIT

→ Vous avez reçu une information sur votre mail personnel :

Télécharger la fiche d'inscription

- Sur le CAF.FR
- ou
- Flasher le QR Code

INSERER QR CODE

De la fiche inscription

→ Vous n'avez pas reçu d'information :

- Consulter le règlement sur CAF.FR

Officialisation du partenariat

- La convention de partenariat 2024-25 reste valide,
- Le numéro de partenariat ne change pas,
- Il suffit de compléter la Fiche de Renseignement 2025-2026, pour renouveler le partenariat.



caf.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT PARTENAIRE ACTIV + 2025-2026

Indispensable : Pour tout renouvellement ou nouveau partenariat.

Tout changement, administratif, de statut, de personnes référentes, de mail et/ou de téléphone intervenant au cours de l'année scolaire 2025 – 2026, doivent être **impérativement** signalé.

NOM de la structure :

Adresse :

Nom du représentant légal de la structure :

Personne-s référente-s à contacter, mail et téléphone à jour :

Nom & prénom : ☎ :

Mail : @

Nom & prénom : ☎ :

Mail : @

Joindre une plaquette ou compléter le tableau :

ACTIVITÉS 2025 - 2026	TARIFS à l'année	Tranche d'âge

SONT EXCLUS : Les activités ponctuelles, stages, centre de loisirs, transports, restauration, matériel & vêtements, accueil de scoutisme.

Le

Cachet de votre Association
Signature du président

Pour nous contacter : pole-administratif-action-sociale@caf10.caf.fr

Retour des documents

- Après avoir téléchargé « La Fiche de Renseignement 2025-2026 »

Le partenaire doit impérativement la retourner,

à l'adresse suivante :

pole-administratif-action-sociale@caf10.caf.fr

02

MODALITÉS « ALLOCATAIRES »

Courrier aux allocataires

- Les allocataires éligibles reçoivent un mail sur leur messagerie personnelle au plus tard début septembre et non sur leur compte allocataire caf:
 - leur indiquant le montant de leurs droits.
 - les démarches à effectuer.
- En l'absence d'adresse mail, un courrier postal leur est adressé.

Focus sur la fiche d'inscription Enfant

- Une FICHE D'INSCRIPTION
par enfant ayant droit



Le club ou l'association peut renseigner cette fiche tout au long de l'année scolaire de **septembre 2025 à juin 2026**



caf.fr

FICHE D'INSCRIPTION :

- Téléchargeable par la famille sur le site Caf.fr

depuis un ordinateur, à l'accueil de la Caf,
dans une Maison France Service,

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-aube/offre-de-service/vie-personnelle/activ-plus>



caf.fr

FICHE D'INSCRIPTION ACTIV+ 2025-2026

Valable de septembre 2025 à juin 2026

**Attention : Remplir un formulaire par enfant.
Aucun versement ne pourra être réalisé si ce
formulaire est incomplet.**



* 0 0 0 0 0 0 2 0 5 3 0 0 0 0 0 0 0 *

1- LA FAMILLE (père, mère, tuteur)

N° de l'ALLOCATAIRE (6 chiffres, écrire lisiblement) :
NOM - PRENOM allocataire :
Adresse (bât. - étage - rue) :
Code Postal : Ville :
Mail :

2- VOTRE ENFANT

NOM :
PRÉNOM :
Date de naissance : ____ / ____ / ____

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette
déclaration et avoir pris connaissance des
conditions du dispositif « ACTIV+ »**

Signature du responsable légal de l'enfant

Le : ____ / ____ / ____

3- LE PARTENAIRE

Numéro de partenariat – obligatoire :

NOM et adresse de la structure :

Code Postal : Ville :

Représentée par (Nom, Prénom, fonction) :

Mention Obligatoire (sous réserve de non-validation de la fiche) :

Atteste que l'enfant, Nom Prénom : Né-e le / /

Est inscrit dans la structure pour l'année scolaire 2025-2026 pour l'activité

Domaine : Culturel Sportif Scientifique Loisirs

Date d'inscription : / /

La famille est à jour du règlement des frais de cotisation ou de licence.

(Les frais d'équipement ou de matériel nécessaires à la pratique de l'activité ne sont pas pris en compte)

Cachet de la structure, signature du représentant :

Le ____ / ____ / ____

DOCUMENT À NOUS RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ : Gagnez du temps envoyez vos documents via votre compte Caf.

Caisse d'allocations familiales de l'Aube – 32 rue Coulommière 10000 TROYES

Page 1 sur 2

Règlementation « Allocataire »

▪ Pour quelles activités?

Sportives, culturelles, scientifiques ou loisirs : Basket, handball, football, théâtre, danse, musique, astronomie, échec, etc.

Sont exclus : les activités ponctuelles, les centres de loisirs, les stages, les frais de transport, d'équipement, la restauration, l'accueil de scoutisme.

L'aide attribuée par la Caf de l'Aube, permet aux familles de régler une partie des frais d'inscription et/ou de licence de leur-s enfant-s au cours de l'année scolaire de septembre à juin.

Réglementation « Allocataire » suite ...

▪ Qui peut bénéficier d'Activ+ ?

- Les enfants de 6 à 17 ans révolu, nés entre le **1^{er} janvier 2007** et le **31 décembre 2019**, inscrits à une activité sportive, culturelle, scientifique ou de loisirs pour l'année scolaire 2025-2026, sauf juillet - août.
- Les allocataires étant domiciliés dans le département de l'Aube au moment de l'inscription à une activité.
- Les allocataires ayant un quotient familial inférieur ou égal à 840€.

Réglementation « Allocataire » suite ...

▪ Quel est le montant de l'aide ?

- 55 € pour un quotient familial de 0 € et 420 €
- 45 € pour un quotient familial de 421 € à 840 €
- L'aide accordée est utilisable auprès d'une **seule structure**,
en **une seule fois**



ATTENTION

Pour les bénéficiaires du Pass'Sport, ce dernier est prioritaire sur l'aide ACTIV+

RESUME DES MODALITES

- La famille:
 - **Télécharge** une fiche d'inscription de la Caf de l'Aube, par enfant.
 - **Complète** les parties « 1 & 2 »
 - **Fait remplir** la partie « 3 » au partenaire
- La famille retourne à la Caf une fiche d'inscription par enfant ayant droit, via son compte Caf ou par courrier ou en le déposant à l'accueil de la Caf.



Aucun traitement de fiche incomplète

Versement de l'aide à « l'Allocataire »

▪ A réception de la fiche d'inscription :

- La Caf effectue le versement de l'aide **en une seule fois sur le compte bancaire de l'allocataire**, sous réserve que cette dernière soit **parfaitement renseignée**.

▪ Délai de paiement en quelques étapes :

- A la réception des fiches d'inscription, la Caf procède à la vérification de la conformité de la fiche, à l'enregistrement dans le système d'information et réalise le paiement définitif.
- A titre informatif: Plus ou moins 10 à 20 jours pour le traitement.
- En cas de non-conformité de la fiche d'inscription, l'allocataire sera informé de la nécessité d'actualiser les renseignements indispensables, ce qui aura pour effet de retarder le paiement.

Mémento

